

RÉGION

Agri-Actes, pour reprendre l'initiative

À partir de janvier 2024, une nouvelle session de la formation Agri-Actes va démarrer. Elle vise à renforcer et affirmer la posture de leadership des responsables agricoles en leur permettant de prendre du recul, afin d'agir dans une société en changement. Il est encore temps de vous y inscrire.

Proposée par la Chambre d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté (BFC), avec l'Institut Agro Dijon et les Jeunes agriculteurs de BFC, une nouvelle session de formation Agri-Actes va s'ouvrir en 2024. Le but est de permettre responsables agricoles, impliqués dans des structures diverses, de renforcer leur posture de leadership, en acquérant une capacité de prise de recul afin d'agir efficacement dans une société aux prises avec de nombreuses évolutions. Il s'agit d'enrichir sa capacité d'analyse personnelle pour mieux porter les intérêts professionnels agricoles en situation d'engagement. Cette formation s'adresse aux agricultrices et

agriculteurs en situation de responsabilité ou représentants de l'agriculture. Elle s'organise en cinq modules :

- Être agriculteur dans une société en Prendre la parole dans une société «
- négociatoire ». Être acteur des politiques qui
- concernent l'agriculture.
- Se positionner au cœur des dynamiques collectives.
- Prendre du recul sur son expérience et la partager.

Plusieurs objectifs à atteindre

Ces modules représentent, en tout, 10,5 jours de formation sur une année. Le premier démarre le 30 janvier 2024 et le dernier, le 19 novembre 2024. Ils permettront aux participants d'atteindre différents objectifs :

- comprendre les transformations du contexte de l'agriculture et l'évolution des attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture ; appréhender agricoles une diversité de modèles qui coexistent aujourd'hui. Cela leur permettra de construire une analyse et leur propre positionnement individuel. passer de l'adaptation à la proactivité, développer ses compétences de communication, mieux se connaître. Cela concourt à développer sa capacité

- aborder les spécificités du travail de « porte-parole » de l'agriculture, échanger sur ses pratiques et confronter ses points de vue, dans le but de dévelop-

per une posture réflexive. Lors de la formation, vous bénéficierez de l'apport pédagogique d'enseignants-chercheurs et de rencontres avec des intervenants extérieurs. Si vous êtes adhérent d'un service de remplacement, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels pour vous faire remplacer le

jour de votre formation ou dans les 3 mois qui suivent. Fiscalement, si vous êtes au régime du bénéfice réel, vous pourrez prétendre à un crédit d'impôts en suivant cette formation. Elle est gra tuite pour les ayants droit Vivéa et de 2 310 euros pour les autres publics

Berty Robert

Renseignements et inscriptions :
Chambre régionale d'agriculture de BFC
Service formation : Delphine Arabi, respoi de stage, au 38 15 47 18 0 ou par mail : crfa@bfc.chambagri.fr https://bourgognefranchecomte.chambre culture.fr/formations/formations/formations/ detail-de-la-formation/actualites/crabic-cut-actualites/crabic-de-la-culture.fr/formations agri-actes-prendre-du-recul-pour-agir-dans-une-societe-en-changement/

Témoignages Elles et ils ont suivi la formation Agri-Actes et ils en parlent :









